



CSA-SD 74 25 juin 2026

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CSA

L'UNSA-Éducation souhaite particulièrement attirer votre attention sur les conditions de travail.

Chaque année désormais, **des épisodes caniculaires affectent les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels.** Les salles de classe atteignent parfois des températures incompatibles avec l'exercice normal des missions de service public. Les personnels comme les élèves subissent une fatigue accrue, des difficultés de concentration et, dans certains cas, des risques sanitaires avérés.

Ces épisodes ne sont plus exceptionnels. Ils sont prévisibles pourtant nos collègues nous disent dans l'enquête que nous menons actuellement :

- Si les consignes sont bien arrivées par voie hiérarchique directe ou indirecte (contrairement au covid où tout passait par la presse), si la majorité déclare ne pas avoir reçu d'informations contradictoires, les 2/3 des répondants ne les ont pas trouvées claires, 90 % les ont trouvées insuffisantes, 75% tardives et 87% jugent négativement la gestion de la crise par le Ministère.
- 93% de nos collègues n'avaient pas dans leur établissement ou n'avaient pas connaissance d'un plan canicule.
- 90% ont exprimé travailler dans des conditions difficiles dont 19% estiment avoir mis en danger leur santé.
- 40% n'ont pas pu bénéficier de mesures particulières.
- 20% déclarent ne pas avoir eu accès à l'eau facilement.
- La quasi-totalité des répondants demande des travaux sur le bâti et des équipements rafraichissants.

L'UNSA-Éducation souhaite aussi s'appuyer sur les constats dressés dans le rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation consacré à **l'École actrice de la transition écologique**.

Ce rapport rappelle une évidence : **l'École ne peut rester à l'écart des transformations environnementales qui bouleversent déjà nos territoires**. Elle a un rôle majeur dans la formation des citoyens, mais elle doit également adapter son fonctionnement, ses bâtiments et son organisation aux conséquences du changement climatique.

L'UNSA-Éducation considère qu'il existe dès à présent plusieurs leviers d'action mobilisables à l'échelle locale.

Nous demandons notamment :

- **La création d'une cartographie des écoles, établissements et services** les plus exposés aux fortes chaleurs, actualisée chaque année et présentée devant le CSA, afin d'identifier les situations prioritaires **et de réaliser un plan ambitieux de rénovation et d'amélioration du bâti scolaire ;**
- **Le renforcement du dialogue avec les collectivités territoriales pour accélérer les travaux** de végétalisation des cours, d'amélioration de la ventilation et de rénovation thermique des bâtiments ;
- **La mise en place d'un observatoire local des conditions de travail et d'étude liées aux effets du changement climatique**, associant les formations spécialisées en santé, sécurité et conditions de travail ;
- **L'inscription systématique des enjeux climatiques et environnementaux** dans les plans de prévention et dans les travaux des instances de dialogue social ;

- **L'élaboration d'un protocole relatif aux épisodes climatiques extrêmes** permettant notamment d'adapter les horaires ;
- La mise à disposition, pour les directeurs d'école, chefs d'établissement et responsables de service, **d'outils d'aide à la décision en cas d'épisodes climatiques exceptionnels** ;
- La présentation annuelle devant le CSA de proximité ou dans sa formation spécialisée d'un bilan de la transition écologique permettant d'évaluer les actions engagées et leurs résultats.

L'UNSA-Éducation vous demande donc d'engager une véritable politique d'anticipation des vagues de chaleur. Nous avons besoin de critères partagés, de procédures connues à l'avance, d'un accompagnement des écoles et des établissements et d'un dialogue renforcé avec les collectivités responsables des bâtiments.

Face à une situation devenue structurelle, l'anticipation doit désormais remplacer la gestion de crise. C'est une question de santé, de conditions de travail et de continuité du service public d'éducation.

Pour conclure sur ce point, des protocoles climatiques existent dans d'autres pays. Pour une fois, inspirons-nous à bon escient de la comparaison européenne.

Les difficiles conditions de travail ne se limitent pas aux températures. Loin de là, et c'est le sujet principal de cette instance.

Au niveau de la carte scolaire, nous vous rappelons les exigences de l'Unsa éducation.

Pour nous, il y a urgence à recruter des enseignants pour diminuer le nombre d'élèves par classe, à recruter des remplaçants pour ne plus avoir à répartir les élèves dans les autres classes, à recruter des maitres spécialisés, à recruter des PSY EN, à recruter des enseignants référents, à recruter des infirmières, à recruter des personnels d'éducation, d'encadrement, de santé, d'administration, mais pour cela il faut accepter l'idée d'investir de manière durable, réfléchie et concertée dans l'éducation. Les remontées de terrain sont alarmantes.

À cela s'ajoute le surmenage tant de fois remonté en instance de nos collègues.

À cela s'ajoutent de nombreuses tensions dans les écoles et établissements notamment avec les familles.

À cela s'ajoute le difficile accès au temps partiel ou à une affectation choisie. Les recours seront encore trop nombreux cette année.

Il y a urgence à revoir les conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

Pour conclure, à l'UNSA éducation, nous n'accepterons pas que nos collègues exercent dans des conditions qui continuent à se dégrader et dans un contexte où leur pouvoir d'achat et la prise en compte de leur santé continuent à régresser.

Pour l'Unsa Éducation

Marion Layat et Emmanuel Fuss

